

Chester Ronning continue à assumer les fonctions de haut-commissaire à Londres et à New Delhi respectivement; Pierre Dupuy conserve son poste d'ambassadeur à Paris, tout comme Arnold Smith, à Moscou.

Au cours de la dernière année au pouvoir des conservateurs, plusieurs portefeuilles liés aux relations extérieures changent de main au Cabinet. En août 1962, George Nowlan devient ministre des Finances, en remplacement de Donald Fleming, muté au ministère de la Justice; Dick Bell, pendant ce temps, prend les rênes de Citoyenneté et Immigration, à la place d'Ellen Fairclough. Vers la fin du mandat du gouvernement conservateur, Diefenbaker accepte la démission de Douglas Harkness (Défense nationale) et de George Hees (Commerce). Harkness et Hees sont remplacés en février 1963 par Gordon Churchill et Wallace McCutcheon respectivement. Pendant toute cette période, Raymond O'Hurley continue à exercer les fonctions de ministre de la Production de défense, et Walter Dinsdale, celles de ministre des Affaires du Nord et des Ressources naturelles.

\*\*\*

Les documents de ce volume proviennent principalement des archives du ministère des Affaires étrangères et des dossiers personnels du premier ministre Diefenbaker, conservés au Diefenbaker Canada Centre, à Saskatoon. Les autres documents sont issus des archives d'autres ministères et des dossiers personnels de ministres du Cabinet et de hauts fonctionnaires. Pour la préparation de ce volume, les chercheurs ont eu libre accès aux archives du ministère des Affaires étrangères et ils ont pu consulter amplement d'autres collections. Une liste complète des documents consultés pour la préparation de ce volume figure à la page xxxi.

Le choix des documents présentés dans le volume 29 se fonde sur les principes généraux énoncés dans l'introduction du volume 7 (p. ix à xi), tels qu'ils ont été modifiés dans l'introduction du volume 20 (p. xxiii). Dans cette série, nous poursuivons notre tentative pour fournir un compte rendu global des grandes décisions de politique étrangère prises par le gouvernement du Canada. Pour cela, nous nous concentrons sur les relations bilatérales et multilatérales les plus importantes pour le Canada. Cela comprend aussi les grandes questions internationales impliquant d'importantes décisions stratégiques et pour lesquelles des membres du Cabinet et des hauts fonctionnaires ont été mis directement à contribution. Certains passages et certains noms ont été omis conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Leur suppression est indiquée dans les documents.

Les conventions utilisées dans le présent volume sont semblables à celles décrites dans l'introduction du volume 9 (p. xix). La croix (†) indique que le document n'a pas été imprimé et les ellipses (...) une suppression. L'expression « groupe corrompu » révèle l'existence de problèmes de déchiffrement dans la transmission du télégramme original. Les mots et les passages supprimés par l'auteur, les notes en marge et les listes de diffusion ne sont reproduits dans des notes de bas de page que lorsqu'ils revêtent une certaine importance. Sauf indication contraire, il est supposé